



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le seizième (16^e) jour du mois de mai 2022 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Jean Thifault, conseiller	siège # 1
Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Madame Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5

Absence motivée :

Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6
------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

CONSULTATION PUBLIQUE

Ouverture de la séance de consultation publique à 19 h 00.

- **Projet de règlement no 1206**

Projet de Règlement no 1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177.

- **Demande de dérogation mineure au 647 chemin de Stratford**

- **Demande de dérogation mineure au 170 rue des Érables**

- **Demande de dérogation mineure au 198 chemin Lapierre**

N'ayant aucune intervention, Madame la Mairesse clôt la séance de consultation publique à 19 h 03.

ORDRE DU JOUR

1. Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Période de questions

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mai 2022

Décision

Information

Décisions

1.4	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5	Adoption des comptes à payer	Décision
1.6	Dépôt de la situation financière au 13 mai 2022	Information
1.7	Suivi des dossiers municipaux	Information
2.	Administration	
2.1	Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2	Nomination d'un maire suppléant	Décision
2.3	Bail d'occupation – Bureau de poste	Décision
2.4	Campagne de financement – Maison La Cinquième Saison	Décision
3.	Stratford 2030 « Ensemble en action »	
3.1	Promotion Stratford – Dépôt du Rapport d'activité et des états financiers 2021	Information
3.2	Promotion Stratford – Contribution financière 2022	Décision
3.3	Dépôt du projet « Agrandissement et réaménagement du centre multifonctionnel » au Fonds régions et ruralité - Volet 2 – Enveloppe A	Décision
3.4	Avis de motion – Règlement 1207 régissant le Programme Rénovation Québec	Information
3.5	Défi pissenlit 2022	Décision
4.	Infrastructures municipales	
4.1	Eaux usées - Mesure des boues d'étang	Décision
4.2	Fonds carrières et sablières – Chemins admissibles	Décision
4.3	Fonds carrières et sablières – Achat de pierres concassées	Décision
4.4	Demande au ministère des Transports – Ajout d'affiches de sensibilisation au bruit des freins des camions	Décision
4.5	Teinture des bâtiments au Parc du lac Aylmer	Décision
5.	Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	
5.1	Inspection municipale – Mandat à la firme Urbatek	Décision
5.2	Lettre d'entente no 12 - Horaire d'été des employés	Décision
6.	Vie communautaire, services de proximité, et tourisme	
6.1	Service de garde – Appui à la Municipalité de Weedon	Décision
6.2	Avis sur la demande d'exemption de la taxe foncière du Camp Claret	Décision
7.	Communications	
8.	Loisirs et culture	
8.1	Tour cycliste du lac Aylmer	Décision
8.2	Conseil sport loisir de l'Estrie – Renouvellement du statut de membre	Décision
9.	Finances, budget et taxation	
9.1	Audit de conformité – Transmission des rapports financiers	Décision
10.	Urbanisme et environnement	
10.1	Adoption finale du projet de Règlement no 1204 modifiant le règlement de zonage afin de définir la ligne des hautes-eaux du lac Elgin	Décision
10.2	Adoption du deuxième projet de Règlement no 1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177	Décision
10.3	Dérogation mineure – 647 chemin de Stratford	Décision
10.4	Dérogation mineure – 170 rue des Érables	Décision
10.5	Dérogation mineure – 198 chemin Lapierre	Décision
10.6	Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer – Contribution annuelle	Décision
10.7	Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer – Plan d'action 2022-2024	Décision
10.8	Dépôt du certificat de conformité du Règlement 1200	Information
10.9	Nominations au Comité consultatif en environnement	Décision
10.10	Nominations au Comité consultatif en urbanisme	Décision
10.11	Appui à la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons de l'Est	Décision
11.	Sécurité publique	

- | | | |
|------------|---|-------------|
| 11.1 | Sécurité nautique – Demande à la Sûreté du Québec | Décision |
| 12. | Affaires diverses | |
| 13. | Liste de la correspondance | Information |
| 14. | Période de questions | |
| 15. | Certificat de disponibilité | |
| 16. | Levée de la séance | |

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 03.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- | | | |
|-----|--|----------|
| 3.5 | Défi pissenlit 2022 | Décision |
| 6.2 | Avis sur la demande d'exemption de la taxe foncière du Camp Claret | Décision |

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que modifié.

2022-05-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Réponses aux questions de la dernière séance :

- 1) Pour la sécurité nautique au lac Elgin, le point 11.1 du présent conseil en fera mention;
- 2) Le conseil n'a jamais eu l'occasion de discuter des feux d'artifice depuis l'élection, le conseil prendra donc le temps de discuter de la demande avant de répondre;
- 3) Pour les stations de lavage, le point 10.7 du présent conseil en fera mention;
- 4) Les constats d'infraction sont confidentiels, mais il y a effectivement des constats pour abattage d'arbres qui ont été émis en 2021??22;
- 5) Le conseil n'a jamais eu l'occasion de discuter des frais de permis depuis l'élection, le conseil prendra donc le temps de discuter de la demande avant de répondre;
- 6) Un suivi est prévu cet été pour vérifier si les bandes riveraines non conformes de 2021 se sont améliorées à la suite de l'avis de la Municipalité;
- 7) L'abat-poussière supplémentaire sera utilisé sur les chemins passant qui ont besoin d'un nivelage supplémentaire au cours de l'été, donc généralement pas les chemins directement autour des lacs;

- 8) Le rang des Granites est rechargé avec le même matériel que l'ensemble de la municipalité. Depuis 2020, la proportion du gravier utilisé pour le rang des Granites est en moyenne 3 fois supérieure à 2019;
- 9) Une mobilisation est prévue dans les prochains Stratford-Info pour trouver et signaler les incohérences de Google Map.

1.3 Adoption des procès-verbaux

- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022**

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2022 tel que remis par le directeur général.

2022-05-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mai 2022**

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mai 2022 tel que remis par le directeur général.

2022-05-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 16 mai 2022

4	STRATFORD - PETITE CAISSE (timbres, publipostage Stratford-Info)	251.95 \$
8	DANY ST-ONGE (déplacements)	100.62 \$
9	BILO-FORGE INC. (cap en acier)	1 706.37 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC. (MG20 et MG112)	2 783.64 \$
15	GESCONEL INC. (cartables, papier, pinces, carton)	228.14 \$
17	MRC DU GRANIT (quote-part, boues septiques)	45 320.28 \$
18	TÉLÉ ALARME PLUS (liaison à la centrale)	21.25 \$
21	J.N. DENIS INC. (urée, réparation Peterbilt)	1 801.90 \$
29	VILLE DE DISRAELI (enfouissement sanitaire)	4 438.45 \$
37	ROULEAU & FRÈRES SPORTS INC. (bagues de raccordement, huile, filtre)	67.07 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutation)	90.00 \$
115	PUROLATOR (envoi voirie, incendie)	51.29 \$
183	LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC (mise à jour ouvrage routier)	57.65 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (essence, diesel, mazout)	8 601.75 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	360.95 \$
542	MUNICIPALITÉ DE WEEDON (location camion incendie)	2 000.00 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (mission d'audit 2021)	8 065.49 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (cueillette matières recyclables)	5 181.06 \$

697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.(cueillette matières déchets/compost)	11 609.61 \$
742	RELO (comptoir bureau de poste)	4 226.60 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (pneus pour niveleuse, pneus et roues, huile, lave-vitre, filtre)	7 897.56 \$
769	ALARME MULTI-SECURITE MBTM INC. (appel de service Domaine Aylmer)	229.95 \$
892	ATELIER R.N. INC. (boyau hydraulique, raccord)	312.23 \$
1055	LES ENT. S.C. CLASSIQUE SERVICE (balayage des rues et trottoirs)	2 089.66 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtements)	207.06 \$
1081	GESTERRA GEST, GLOBALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (traitement et enfouissement des matières)	4 092.45 \$
1103	GSC COMMUNICATION INC. (ajout prise téléphonique CLSC, déplacer 2 téléphones)	423.69 \$
1169	JEAN-PIERRE BILODEAU (vêtement)	140.23 \$
1249	TGS INDUSTRIEL (lunette de sécurité, buse, coupe-circuit, vitre, fusibles)	382.02 \$
1278	JEAN-FRANÇOIS PLANTE (balayage des rues)	2 012.06 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE (versement 14 de 22)	608.29 \$
1308	TARDIF DIESEL INC. (remorquage et réparation camion incendie)	88 121.21 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau potable et usée)	805.41 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF (réparation aspirateur, scellant, ruban à mesurer, semences, chlore)	357.19 \$
1420	PIÈCES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (pistolet, graisseur, douille, peinture, diluant, ruban)	638.74 \$
1428	ÉQUIPEMENTS PLANNORD (filtres)	539.88 \$
1430	QUINCAILLERIE GUY PARENT INC. (ponceau et collet)	13 133.59 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires professionnels 22 au 31 mars)	694.16 \$
1540	CAIN LAMARRE (honoraires professionnels - achat église)	1 056.33 \$
1542	TERMIC (circulateur et vérifier système chauffage centre multi. en problème)	1 313.64 \$
1558	DANIA BOISVERT (ketchup, eau)	94.74 \$
1590	DLB AVOCATS S.E.N.C. (dossier de cour)	5 921.72 \$
1622	BENOIT BOLDUC (vêtements)	282.78 \$
1630	CAROL PEINTURE D'AUTOS INC. (pistolet arroseur, attaches, masque)	131.51 \$
	TOTAL	228 450.17 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2022-05-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 13 mai 2022

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 13 mai 2022.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Service de proximité, développement et tourisme

Des travaux au Parc du lac Aylmer ont permis une mise à niveau de la tour d'observation, des sentiers, des futurs terrains de camping et de futurs sites Go Van.

Le conseil et la SGPLA remercient les employés municipaux pour leur contribution aux travaux.

Vie communautaire, loisirs et culture

La Bibliothèque municipale accueille 12 nouveaux membres. Plus de 70 personnes sont inscrites à l'infolettre.

Samedi le 21 mai aura lieu la distribution des petits arbres, la collecte de contenants consignés et des activités environnementales. Une communication plus détaillée sera transmise prochainement.

Samedi le 29 mai aura lieu l'échange de vivaces.

Samedi le 4 juin se déroulera la Grande journée des petits entrepreneurs.

Une communication aura également lieu pour annoncer l'événement de la Fête nationale.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

2.2 Nomination d'un maire suppléant

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de remplacer la mairesse si cette dernière est absente ou dans l'impossibilité d'agir, conformément à l'article 116 du Code municipal;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford nomme M. Richard Picard au poste de maire suppléant, à compter du 17 mai 2022, pour une période de 6 mois.

QU'à ce titre, il soit désigné pour siéger au Conseil des maires de la MRC en remplacement de la mairesse.

2022-05-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Bail d'occupation – Bureau de poste

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a accueilli le bureau de poste dans ses locaux le 28 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE la maître de poste reçoit une contribution de Poste Canada pour la location d'un local;

CONSIDÉRANT QUE cette contribution est un avantage imposable;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER M. William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, à signer, au nom de la Municipalité, le bail d'occupation de Mme Claudette Marcotte, maître de poste, pour le bureau de poste.

2022-05-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4 Campagne de financement – Maison La Cinquième Saison

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de la Maison La Cinquième Saison a tenu une campagne de financement afin de constituer un fonds de dotation pour assurer la continuité de ses services;

CONSIDÉRANT QU'à la séance ordinaire de mai 2021, le conseil s'est engagé à participer financièrement à la campagne de financement de la Maison La Cinquième Saison pour un montant de 1 000 \$ par année pendant 3 ans;

CONSIDÉRANT QUE le montant a été prévu au budget;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE VERSER le deuxième montant de 1 000 \$ à la Fondation Maison La Cinquième Saison.

2022-05-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

3.1 Promotion Stratford – Dépôt du Rapport d'activité et des états financiers 2021

Les membres du conseil ont reçu les documents et les réponses à leurs questions.

3.2 Promotion Stratford – Contribution financière 2022

ATTENDU QUE la Municipalité a conclu avec Promotion Stratford une entente de gestion relative à la délégation de mandats de développement;

ATTENDU QUE cette entente prévoit que la Municipalité verse à Promotion Stratford une somme de 50 000 \$ par année, sous réserve de l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE Promotion Stratford a déposé son rapport annuel et ses états financiers pour l'exercice 2021;

ATTENDU QUE le montant à verser pour l'exercice 2022 a été prévu au budget de la Municipalité;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

DE VERSER à Promotion Stratford la somme de 50 000 \$, tel que prévu à l'entente.

2022-05-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.3 Dépôt du projet « Agrandissement et réaménagement du centre multifonctionnel » au Fonds régions et ruralité - Volet 2 – Enveloppe A

ATTENDU QUE la MRC du Granit a lancé un appel de projets dans le cadre de sa Politique de projets municipaux et MRC 2020-2024 FRR Volet-2;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles pour les municipalités du territoire de la MRC du Granit dans le cadre du FRR Volet-2;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford désire déposer son projet « Agrandissement et réaménagement du centre multifonctionnel » dans l'enveloppe A du FRR-Volet 2;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford approuve le dépôt du projet « Agrandissement et réaménagement du centre multifonctionnel » dans l'enveloppe A du FRR-Volet 2, et ce, dans le cadre de l'appel à projets du 15 mai 2022.

QUE William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, soit nommé comme étant la personne répondante et de référence dans le cadre du projet « Agrandissement et réaménagement du centre multifonctionnel ».

QUE William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, soit nommé comme étant la personne signataire autorisée à signer le protocole d'entente et tout autre document à intervenir entre la MRC et la Municipalité dans le cadre dudit projet.

QUE la Municipalité du Canton de Stratford demande à la MRC du Granit de lui verser, à la suite de la signature du protocole d'entente, la somme de 34 127 \$, représentant le montant ou une partie du montant disponible à l'enveloppe A.

QUE le plus tôt possible à la suite de la date de fin du projet, la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à produire la reddition de compte et les documents afférents afin de permettre que la MRC du Granit verse la seconde partie du versement, soit le versement final.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets au FRR-Volet 2, enveloppe A.

2022-05-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.4 Avis de motion – Règlement 1207 régissant le Programme Rénovation Québec

Je, soussigné, Richard Picard, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le projet de règlement no 1207 régissant le Programme Rénovation Québec.

Le projet de règlement est déposé.

3.5 Défi pissenlit 2022

CONSIDÉRANT QUE retarder la coupe des pissenlits favorise la biodiversité et la reproduction des insectes pollinisateurs, telles les abeilles;

CONSIDÉRANT les objectifs environnementaux du Plan de développement de la Municipalité;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford participe au Défi pissenlit 2022 en retardant au début juin la coupe de gazon et de pissenlits et en continuant de ne pas utiliser de pesticides;

QUE la Municipalité du Canton de Stratford encourage ses citoyens à participer au Défi pissenlit 2022.

2022-05-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Infrastructures municipales

4.1 Eaux usées - Mesure des boues d'étang

CONSIDÉRANT QUE la mesure des boues d'étang permet de planifier le vidage futur des étangs;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur des boues d'étang est à surveiller;

CONSIDÉRANT QUE le dernier vidage de l'étang no 1 a été fait en 2008;

CONSIDÉRANT QUE les derniers vidages de l'étang no 2 ont été en 2008 et 2016;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de services de SIMO pour la mesure des boues d'étang, au coût de 2 300 \$ plus taxes.

2022-05-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.2 Fonds carrières et sablières – Chemins admissibles

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité doit constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

CONSIDÉRANT QUE seulement la réfection ou à l'entretien des voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances de carrières et sablières sont admissibles à l'utilisation du Fonds carrières et sablières;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE les routes suivantes soient considérées admissibles à l'utilisation du Fonds carrières et sablières :

- Chemin de la Tour;
- Rang Elgin;
- Rue Elgin;
- Chemin des Berges;
- Rang des Pins;
- Chemin Cupra;
- Chemin des Rocailles;
- Rang des Érables;
- Rue des Érables;
- Chemin Solbec.

2022-05-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.3 Fonds carrières et sablières – Achat de pierres concassées

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire procéder à l'achat de 3 500 tonnes de pierres concassées MG20-B modifié pour le rechargement de routes admissibles au fonds carrières et sablières;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation à deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, la soumission reçue est conforme;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE RETENIR la soumission d'Excavation Gagnon et Frères Inc. au montant de 57 225 \$ avant taxes;

DE PROCÉDER à l'achat auprès de ce fournisseur de 3 500 tonnes de pierres concassées MG20-B modifié, conditionnellement à la remise d'une analyse granulométrique et qualitative récente (moins d'un an) conforme aux exigences du MTQ;

DE FINANCER cette dépense à même le fonds carrières et sablières.

2022-05-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.4 Demande au ministère des Transports – Ajout d'affiches de sensibilisation au bruit des freins des camions

CONSIDÉRANT la volonté d'Excavation Gagnon et Frères Inc. d'ajouter des affiches de sensibilisation pour réduire le bruit des camions;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'affiche doit être fait par le ministère des Transports du Québec à la suite d'une demande de la Municipalité;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec d'installer sur le chemin de Stratford, de part et d'autre de la carrière d'Excavation Gagnon et Frères Inc., des affiches de sensibilisation pour réduire le bruit des camions.

2022-05-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.5 Teinture des bâtiments au Parc du lac Aylmer

CONSIDÉRANT QUE les travaux de teinture des bâtiments au Parc du lac Aylmer sont prévus au Plan triennal d'immobilisation;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Multi-travaux M. Larrivée Inc est conforme;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu;

D'ACCEPTER la soumission de Multi-travaux M. Larrivée Inc. pour effectuer la teinture des bâtiments au Parc du lac Aylmer, au coût de 11 868,24 \$ plus taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2022-05-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5.1 Inspection municipale – Mandat à la firme Urbatek

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le poste n'est présentement pas comblé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite continuer à offrir le service d'inspection municipale aux citoyens pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Urbatek offre le service d'inspection municipale à la pige;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'offre de service d'Urbatek;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à signer l'offre de service au nom de la Municipalité;

D'OCTROYER les mêmes pouvoirs que l'inspecteur en bâtiment et environnement, comme prévu aux lois et règlements, aux employés d'Urbatek mandatés par le directeur général et greffier-trésorier.

2022-05-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Lettre d'entente no 12 - Horaire d'été des employés

CONSIDÉRANT la demande faite par les employés du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'entente entre la Municipalité et le Syndicat sur l'horaire d'été des employés du service de travaux publics, du service administratif et du service de l'inspection;

CONSIDÉRANT que l'impact sur l'exécution des travaux publics est perçu positivement;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

D'AUTORISER Denyse Blanchet, mairesse et William Leclerc Bellavance, directeur général greffier-trésorier à signer la lettre d'entente no 12- Horaire d'été.

2022-05-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Vie communautaire, services de proximité et tourisme

6.1 Service de garde – Appui à la Municipalité de Weedon

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon souhaite déposer une demande pour l'attribution d'un nouveau centre de la petite enfance de 30 places dans sa localité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet peut avoir des retombés positives sur les familles habitant à Stratford;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu;

D'APPUYER la Municipalité de Weedon dans leur demande pour l'attribution d'un nouveau centre de la petite enfance de 30 places;

D'AUTORISER Mme Denyse Blanchet, mairesse, à signer la lettre d'appui au nom de la Municipalité.

2022-05-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Avis sur la demande d'exemption de la taxe foncière du Camp Claret

CONSIDÉRANT QUE l'organisme *Le Camp Claret du lac Elgin* a soumis le 11 mars 2022 à la Commission municipale du Québec, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes pour l'immeuble situé au Matricule: 4166-67-1923 à Stratford;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un nouveau matricule;

CONSIDÉRANT QUE *Les pères clarétains du Québec* ont une reconnaissance aux fins d'exemption de taxes pour leurs immeubles;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford donne son accord à la demande de *Le Camp Claret du lac Elgin* auprès de la Commission municipale du Québec concernant la demande d'exemption de la taxe foncière.

2022-05-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Communication

8- Loisirs et culture

8.1 Tour cycliste du lac Aylmer

ATTENDU les demandes des organisateurs en appui à cette activité;

ATTENDU QUE cet événement est très rassembleur et festif;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu;

DE VERSER la somme de 300 \$ au Tour cycliste du lac Aylmer.

D'AUTORISER la circulation des cyclistes et véhicules de sécurité sur les routes du territoire de la Municipalité du Canton de Stratford, considérant que celle-ci est assurée par les bénévoles et la Sûreté du Québec.

2022-05-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.2 Conseil sport loisir de l'Estrie – Renouvellement du statut de membre

CONSIDÉRANT QUE le Conseil Sport Loisir de l'Estrie est un organisme régional pouvant soutenir les municipalités dans leurs projets de développement du loisir et du sport;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford a bénéficié de ce soutien par les années passées;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

DE RENOUVELER l'adhésion de la Municipalité à cet organisme, au coût de 70 \$;

DE NOMMER Natalie Gareau et Jocelyn Plante pour représenter la Municipalité à l'assemblée générale.

2022-05-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9- Finances, budget et taxation

9.1 Audit de conformité – Transmission des rapports financiers

CONSIDÉRANT la réception de l’audit de conformité sur la transmission des rapports financiers de la Commission municipale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit confirmer, par résolution, le dépôt de l’audit de conformité;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE CONFIRMER le dépôt de l’audit de conformité sur la transmission des rapports financiers à la Commission municipale du Québec.

2022-05-25

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

10- Urbanisme et environnement

10.1 Adoption finale du projet de Règlement no 1204 modifiant le règlement de zonage afin de définir la ligne des hautes-eaux du lac Elgin

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil souhaite fixer la ligne des hautes eaux du lac Elgin;

ATTENDU QUE la firme RAPPEL a déposé un rapport de délimitation de la ligne des hautes eaux du lac Elgin en août 2021;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Mme Julie Lamontagne lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le quatorzième (14^e) jour de février 2022;

ATTENDU QUE la première adoption du projet de règlement no 1204 a été effectuée à la séance du 14 mars 2022;

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu le 11 avril 2022;

ATTENDU QUE la deuxième adoption du projet de règlement no 1204 a été effectuée à la séance du 11 avril 2022;

ATTENDU QUE la journée d’inscription au registre a été tenue le 16 mai 2022 et que le nombre de signatures est insuffisant pour déclencher un référendum;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu

D’ADOPTER le projet final de Règlement no 1204 modifiant le règlement de zonage afin de définir la ligne des hautes eaux du lac Elgin;

QUE conformément à l’*article 137.2* de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur.

2022-05-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.2 Adoption du deuxième projet de Règlement no 1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le Règlement de zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire changer le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177 en raison d'un projet de développement résidentiel;

ATTENDU QUE le conseil désire inclure ces lots à la zone villégiature contiguë;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement ainsi que sa présentation ont dûment été donnés à la session du conseil du 14 mars 2022;

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement à la séance du conseil du 11 avril 2022;

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu le 16 mai 2022;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

D'ADOPTER le deuxième projet de Règlement no 1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177.

2022-05-27

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.3 Dérogation mineure – 647 chemin de Stratford

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite agrandir sa résidence pour permettre d'accueillir une famille;

CONSIDÉRANT QUE l'arrière du terrain est un champ en zone verte et qu'aucune construction n'y est possible;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation sur la marge arrière ne tient pas compte que la construction n'est pas possible à l'arrière du terrain;

CONSIDÉRANT QU'un agrandissement arrière ne dénaturerait pas l'architecture de style ancestral du bâtiment;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'agrandissement, la marge de recul arrière serait de plus de 9 mètres, ce qui est la marge dans les zones de villégiature de la municipalité;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure au 647 chemin de Stratford permettant un agrandissement arrière, tout en conservant une marge de recul arrière d'au moins 9 mètres.

2022-05-28

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.4 Dérogation mineure – 170 rue des Érables

CONSIDÉRANT QUE la réglementation sur l'orientation de la résidence, article 7.2.2, s'applique uniquement à la zone urbaine;

CONSIDÉRANT QUE la résidence est à la limite de la zone urbaine;

CONSIDÉRANT QUE la résidence projetée est reculée et en hauteur par rapport aux voisins;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a reçu des lettres d'appui du voisinage;

CONSIDÉRANT les objectifs écoénergétiques du propriétaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure au 170 rue des Érables permettant une orientation plein sud.

2022-05-29

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.5 Dérogation mineure – 198 chemin Lapierre

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité du Canton de Stratford de protéger la bande riveraine;

CONSIDÉRANT QUE le patio de la résidence empiétait déjà dans la bande riveraine, mais fait l'objet d'un droit acquis;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'un toit au patio n'empiète pas davantage dans la bande riveraine;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont été sensibilisés à l'érosion que peuvent causer les eaux canalisées du toit si elles ne sont pas ralenties;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure au 198 chemin Lapierre permettant d'installer un toit sur la galerie existante qui empiète dans la bande riveraine.

2022-05-30

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.6 Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer – Contribution annuelle

CONSIDÉRANT QUE la contribution annuelle prévue à l'entente entre les municipalités de Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer est de 2 500\$;

CONSIDÉRANT la planification commune des municipalités pour le remplacement des bouées désuètes de 2021 à 2025 pour le lac Aylmer, au coût annuel de 4 000\$ par municipalité;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford verse un montant de 6 500 \$ à la Ville de Disraeli pour les activités de la Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer.

2022-05-31

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.7 Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer – Plan d'action 2022-2024

CONSIDÉRANT QUE le lac Aylmer et son bassin versant constituent pour la population qui y réside un patrimoine de grande valeur à la fois aux plans écologique, économique, social et culturel;

CONSIDÉRANT QUE le lac Aylmer et son bassin versant offrent de nombreuses possibilités de développement économique, social, culturel et touristique;

CONSIDÉRANT QUE les possibilités de développement du lac Aylmer et son bassin versant doivent être considérées et mises en place dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE le développement durable du lac Aylmer et de son bassin versant nécessite une collaboration étroite entre les municipalités qui se partagent ce territoire;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités riveraines du lac Aylmer soient Disraeli, Paroisse Disraeli, Beaulac-Garthby, Weedon et Stratford se sont donné un mécanisme officiel pour favoriser leur collaboration en matière de développement et de protection du lac Aylmer et de son bassin versant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford désire poursuivre son engagement à la Table de concertation intermunicipale du lac Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford est favorable au partage ou la mise en commun d'expertises, de services ou de ressources dans le but de freiner la détérioration et de mettre en œuvre des éléments de protection du lac Aylmer en vue d'une régénérescence éventuelle;

Il est proposé par M. Richard Picard
et résolu :

DE MANDATER la table de concertation intermunicipale du lac Aylmer pour mettre en œuvre les actions nécessaires pour la protection du lac Aylmer, notamment une stratégie de lutte au myriophylle à épis incluant un mécanisme de contrôle de la propreté des embarcations pouvant être des stations de lavage;

D'ACCOMPAGNER cette mise en œuvre d'une campagne d'information, de la réglementation, des mesures de contrôle et de surveillance nécessaires à son efficacité.

2022-05-32

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.8 Dépôt du certificat de conformité du Règlement 1200

Le certificat de conformité du Règlement 1200 est déposé au conseil.

10.9 Nominations au Comité consultatif en environnement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement no 1154 constituant un comité consultatif en environnement;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit que le comité consultatif en environnement est composé de 7 membres, dont 5 personnes non élues, nommées par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres non élus sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable;

CONSIDÉRANT QU'il y a 2 membres du comité dont les mandats prennent fin;

CONSIDÉRANT QUE les deux membres en question souhaitent renouveler leurs mandats;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE RENOUVELER les mandats de Mme Chantale Gagnon et de Mme Marianne Prévost-Lizotte comme membres du comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat terminant au mois de mai 2024.

2022-05-33

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.10 Nominations au Comité consultatif en urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le Règlement no 1170 modifiant le règlement no 1139 sur la constitution d'un CCU afin de modifier la composition du comité;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit que le comité consultatif d'urbanisme est composé de 9 membres, dont 7 personnes non élues, nommées par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres non élus sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable;

CONSIDÉRANT QU'il y a 2 membres du comité dont les mandats prennent fin;

CONSIDÉRANT QUE les deux membres en question souhaitent renouveler leurs mandats;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

DE RENOUVELER les mandats de M. Michel Gauthier et de Mme Karine Fleury comme membres du comité consultatif en urbanisme, et ce, pour un mandat se terminant au mois de mai 2024.

2022-05-34

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.11 Appui à la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons de l'Est

CONSIDÉRANT QUE la protection de l'environnement fait partie des priorités du Plan de développement de la municipalité;

CONSIDÉRANT le travail effectué par la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est dans la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est a déjà effectué un travail de revégétalisation de bandes riveraines en milieu agricole sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

D'APPUYER la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est dans sa proposition de développer un laboratoire vivant en agroforesterie dans le cadre du programme Solutions agricoles pour le climat d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

2022-05-35

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11. Sécurité publique

11.1 Sécurité nautique – Demande à la Sûreté du Québec

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford désire statuer sur les priorités et mandats qu'il entend soumettre au Service de police régional de la MRC du Granit (Sûreté du Québec) pour l'année 2022;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

DE DEMANDER au Service de police régional de la MRC du Granit (Sûreté du Québec) de réaliser les priorités et mandats suivants pour l'année 2022 et d'en faire rapport au conseil :

1. Assurer une présence accrue de la Sûreté du Québec sur le lac Aylmer et le lac Elgin à l'été 2022, notamment lors des fins de semaine, des vacances de la construction et des journées fériées.
2. Assurer une présence accrue de la Sûreté du Québec au Parc du lac Aylmer en soirée.

2022-05-36

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

Bilan 2020-2021 - Réserve de ciel étoilé

14. Période de questions

Un citoyen demande ce qu'est Go Van. M. Jocelyn Plante, conseiller, répond qu'il s'agit d'un véhicule-campeur qui loue un site de stationnement sans service pour y camper. Le coût est de 40\$ par nuit, le site Go Van conserve 15\$ de ce montant pour la gestion du site et des locations. Ce service s'ajoute aux 12 sites de camping pour tente.

Un citoyen demande si M. Dany St-Onge, inspecteur municipal, est déjà à la retraite. Le directeur général et la mairesse répondent qu'il termine quelques dossiers légaux qu'il avait débutés, mais qu'il ne prend plus de nouveaux dossiers, d'où le mandat à la firme Urbatek.

Un citoyen demande si les états financiers 2021 ont été déposés. La mairesse répond qu'ils ont été déposés en avril et que le résumé sera dans le prochain Stratford-Info.

Un citoyen s'interroge sur la nécessité d'offrir un crédit de taxes foncières pour le Camp Claret. La mairesse répond qu'il s'agit d'un terrain qui était déjà exempté de

taxes avant les modifications et que les 2 autres terrains sont exemptés depuis de nombreuses années. Finalement, c'est une décision de la Commission municipale.

Un citoyen demande si le lac Elgin est inclus dans le projet de station de lavage. La mairesse répond que le projet qui est présentement discuté avec les autres municipalités riveraines du lac Aylmer permettrait d'utiliser les stations de lavage pour d'autres lacs que le lac Aylmer.

15. Certificat de disponibilité

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce seizième (16^e) jour de mai 2022.

16. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 36.

2022-05-37

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denyse Blanchet
Mairesse

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier